

DOSSIER D'INSCRIPTION IFMS D'ALBI

OBJET : RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026 – PRIMO ENTRANT

Albi, le 28 Avril 2025

Madame, Monsieur,

Félicitations et bienvenue dans notre établissement.

Vous avez confirmé votre intention d'entreprendre vos études à l'IFSI des IFMS, d'Albi. Vous devez à présent, finaliser votre admission et effectuer votre inscription administrative dans notre établissement.

Pour information, vous devez effectuer deux inscriptions administratives :

- Inscription administrative aux IFMS d'Albi
- Inscription administrative à l'Université de Toulouse (informations et procédures à la fin du dossier)

Ce dossier concerne l'inscription administrative aux IFMS d'Albi, merci de le retourner impérativement **par courrier postal** ou **en le déposant à l'accueil** des IFMS.

Si toutefois, après validation de votre vœu vous ne souhaitez plus intégrer notre établissement, merci de nous en informer.

INSCRIPTION (date limite de dépôt des dossiers)

- Pour les candidats FPC : **avant le 11/07/2025**
- Pour les candidats PARCOURSUP :
 - Propositions définitivement acceptées jusqu'au 10 juillet 2025 inclus : **avant le 18 juillet 2025 à 12h**
 - Propositions définitivement acceptées jusqu'au 17 août 2025 inclus : **avant le 22 août 2025 à 12h**
 - Candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » : **avant le 22 août 2025 à 12h**
 - Propositions définitivement acceptées après le 17 août 2025 : **au plus tôt, avant la date de la rentrée**

Tout dossier réceptionné fera l'objet d'une information « dossier complet » ou « dossier incomplet » par mail uniquement. Nous vous recommandons donc de vérifier la boîte de réception de l'adresse mail fournie (**vérifiez également les courriers indésirables**).

Aucune entrée en formation ne sera autorisée, si votre dossier est incomplet, tous les documents demandés sont obligatoires.

DATE POUR L'ENTRÉE EN FORMATION : **Lundi 1er Septembre 2025**

Les informations concernant l'heure de rentrée ainsi que le planning vous seront communiquées sur notre site internet www.ifmsalbi.fr deux semaines avant la date de la rentrée.

Soyez assuré (e), Madame, Monsieur, de ma considération la plus parfaite.



Madame Catherine MULLER
Directrice des Soins
Coordonnatrice pédagogique du GCS des Instituts de
Formation aux Métiers de la Santé d'Albi,
IFSI et IFAS
GCS des Instituts de Formation
Aux métiers de la Santé d'Albi
6 impasse François Verdier
81000 ALBI

PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR :

- ☐ Une photo d'identité
- ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB) à votre nom
- ☐ Fiche d'affectations en stage à compléter (page 7)
- ☐ Paiement en ligne de 178 euros pour les droits d'inscription universitaire (sous réserve de modification).
Lien de paiement : <https://paiement.ifmsalbi.fr/?pay=inscription>
Pour être identifiable, merci d'utiliser une adresse mail au nom et prénom de l'étudiant(e) (ex : nom.prenom@XXX.fr)
Pour les étudiants boursiers, le remboursement des droits d'inscription s'effectuera dès réception de la notification définitive d'attribution.
Pour les étudiants salariés, le remboursement des droits d'inscription s'effectuera dès confirmation de la prise en charge de la formation par l'employeur,
Sauf pour les candidats Hors Union-Européenne se référer au site du gouvernement concernant le montant des droits d'inscriptions et se rapprocher du secrétariat des IFMS d'Albi.
- ☐ Attestation de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) (information page 19)
- ☐ Certificat de scolarité de l'Université de Toulouse : l'inscription administrative est OBLIGATOIRE.
Ce document n'empêche pas l'envoi de votre dossier administratif, il pourra être remis ultérieurement.
 - Informations générales (page 19)
 - Procédure d'inscription pour les étudiants admis via Parcoursup (page 20 à 23)
 - Procédure d'inscription pour les étudiants admis Hors Parcoursup (page 24 à 29)
- ☐ Fiche administrative à compléter (pages 5 et 6)
- ☐ Copies des diplômes NIVEAU IV / (bac ou équivalence)
- ☐ Pour les candidats PARCOURSUP : Relevé des notes du baccalauréat et copie du baccalauréat (pour les bacheliers 2025, dès réception de celui-ci)
- ☐ Carte d'identité (recto-verso) ou passeport ou titre de séjour : en cours de validité
- ☐ Justificatif de votre lieu d'habitation pendant les études (quittance loyer, facture EDF, ...) et l'attestation d'hébergement si le justificatif n'est pas à votre nom
- ☐ Attestation de droits à la couverture sociale sur laquelle figure votre nom
- ☐ Carte grise du véhicule utilisé pendant les études¹
- ☐ Fiche d'attestation d'assurance des stagiaires paramédicaux (possibilité d'utiliser le modèle en page 8) sinon celle-ci doit IMPERATIVEMENT mentionner :
 - Les risques professionnels, (dommages corporels et matériels)
 - La responsabilité civile (lors des stages, trajets inclus)**ATTENTION, la mise en stage de l'étudiant est conditionnée à la production de cette attestation annuelle d'assurance.**

¹ Lorsque l'étudiant peut prétendre au remboursement des frais kilométriques durant un stage et que la carte grise déclarée à l'IFMS n'est pas à son nom (ni à celui de son conjoint marié ou pacsé), un avantage en nature sera facturé, pour être reversé à l'URSSAF. Le barème est limité à 7CV.

PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR (SUITE):

- ☐ Certificat médical de vaccinations à faire renseigner par votre médecin **conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.**
Attention, pas de mise en stage si le certificat médical de vaccination n'est pas conforme. (page 9)
- ☐ Certificat médical établi **par un médecin agréé par l'ARS** attestant que **l'étudiant(e) ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'infirmier(e)**
(exemple du type de document attendu page 11)
- ☐ Autorisation de droit à l'image complétée et signée (page 17)
- ☐ Autorisation de diffusion des résultats complétée et signée (page 18)

CAS PARTICULIER :

- ☐ Si inscrit à France Travail : fournir l'avis de situation (attention votre inscription doit être effectuée avant la date de la rentrée)
- ☐ Si titulaire du permis B : fournir une copie
- ☐ Si titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) : fournir une copie
- ☐ Si demande de bourses sanitaires et sociales : fournir la notification définitive d'attribution **dès réception de celle-ci** (information page 19)
- ☐ Si demande de dispense d'enseignement : réaliser la procédure auprès de l'Université de Toulouse en page 15
(procédure année universitaire 2024/2025 sous réserve de modification)
- ☐ Si demande d'aménagement des études : fournir le justificatif indiqué en page 15
(procédure année universitaire 2024/2025 sous réserve de modification)
- ☐ Si sollicitation du pôle handicap : réaliser la procédure auprès de l'Université de Toulouse page 16 (procédure année universitaire 2024/2025 sous réserve de modification)
- ☐ Si demande de report de formation : fournir un courrier de demande de report avec le justificatif
Article 4 (modifié par l'arrêté du 13/12/18 – art 3)
« [...] De droit en cas de congé pour cause de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande de congé formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans [...] »
- ☐ Si prise en charge EMPLOYEUR, OPCO ou AUTOFINANCEMENT : fournir l'attestation de prise en charge et la fiche de renseignements (pages 13 et 14).

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

POUR L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT UECP « ANGLAIS » :

Cambridge English for nursing pre-intermediate

Virginia ALLUN and Patricia MAC GARR

Edition : Cambridge

ISBN : 978-0-521141338

Livre à commander auprès d'un libraire ou sur Amazon

POUR LES UE MÉTIERS :

- **Dictionnaire des concepts en soins infirmiers**
Christine PAILLARD
6ème édition SETES (2023)
ISBN : 978-2-85100-037-8
- **Guide pratique des médicaments : 43ème édition 2024**
Dorosz Philippe
Editeur MALOINE
ISBN : 978-2-224-03672-0
- **Dictionnaire médical Manuila 10ème Edition (2015)**
Editeur : Elsevier Masson
ISBN : 9782294750762
- **Tout le diplôme infirmier, IFSI : + de 600 fiches illustrées pour réviser toutes les UE (3ème édition)**
Distributeur HACHETTE
ISBN : 978-2-216-17128-6
- **Corps soignant, corps soigné : les soins infirmiers : de la formation à la profession**
Distributeur : HARMATTAN DIFFUSION
ISBN : 978-2-8061-0122-8
- **De novice à expert : excellence en soins infirmier**
Elsevier MASSON (éditeur)
Distributeur HACHETTE LIVRE
ISBN : 2-294-01504-5
- **Relation d'aide en soins infirmiers**
SFAP – Elsevier MASSON (éditeur)
Distributeur : HACHETTE LIVRE
ISBN : 978-2-294-77700-4
- **Humanisme soignant et soins infirmiers : un art du singulier**
Walter HESBEEN
Distributeur : HACHETTE LIVRE
ISBN : 978-2-294-75167-7

FOURNITURES

- Disposer d'une calculatrice non programmable 4 opérations de base (non scientifique, ni collège, ni lycée).
Obligatoire
- Disposer d'une montre avec trotteuse (réglage des débits de perfusions, la mesure du pouls...)
- Disposer d'une tenue professionnelle, TUNIQUE, PANTALON, et CHAUSSURES pour séquences pédagogiques de simulation et d'un survêtement pour la formation aux gestes d'urgence.
- Les tenues professionnelles pour le stage seront fournies par les établissements d'accueil.

FICHE ADMINISTRATIVE ANNÉE 2025/2026

IDENTITÉ

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Date de naissance : / / Lieu de naissance : Département :

Nationalité :

N° sécurité sociale : ____ (13 chiffres + clé)

Téléphone : ____

Mail :

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

Adresse pendant les études à l'IFSI : ☐ En cours de recherche

.....

Code postal : Ville :

Sollicitation du pôle handicap : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, réalisez la procédure page 15

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence NIVEAU 2 (AFGSU) : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, date d'obtention : / /

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom – Prénom :

Lien : Téléphone : ____

Pour les étudiants mineurs : renseignements concernant les représentants légaux

	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
NOM - Prénom		
Adresse postale		
Adresse mail		
Téléphone		

NB. : Toutes les données et informations portées sur ce document sont strictement confidentielles. Elles sont nécessaires au besoin du service.

En application de la loi française "Informatique et Liberté" du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous pouvez nous contacter par mail.

DIPLÔMES – TITRES

INTITULÉS	SÉRIE/OPTION(S)	ANNÉE D'OBTENTION

MODALITÉ DE SÉLECTION

- ☐ PARCOURSUP
- ☐ SÉLECTION FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

SITUATION À L'ENTRÉE EN FORMATION

Êtes-vous Inscrit à France Travail ?

☐ Oui ☐ Non ☐ En cours

Si inscrit à France Travail, merci de compléter les informations ci-dessous :

Numéro identifiant :

Date d'inscription : / /

Percevez-vous une rémunération France Travail ?

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous eu une interruption d'étude depuis plus d'un an ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, inscription auprès de France Travail avant la date de la rentrée afin que le coût pédagogique de la formation soit pris en charge par la Région.

Êtes-vous demandeur de bourses sanitaires et sociales ?

☐ Oui ☐ Non ☐ En cours

Avez-vous un engagement auprès d'un établissement avec la signature d'un contrat d'apprentissage ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de compléter les informations ci-dessous :

Nom de l'établissement :

Date d'engagement : / /

FICHE D'AFFECTATION EN STAGE

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom(s) :

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

Adresse pendant les études à l'IFSI : ☐ En cours de recherche

Code postal : Ville :

Nous vous informons que **la mise en stage peut se faire dès les premiers jours de la rentrée.**

Votre parcours de formation nécessite de réaliser des stages sur l'ensemble du territoire Occitanie ouest.

Seuls les étudiants de moins de 18 ans se verront proposer des stages en proximité, **exclusivement** lors de la 1ère année de formation.

QUESTIONNAIRE	Oui	Non
Avez-vous le permis de conduire ?	☐	☐
Etes-vous en train de passer le permis ? Si oui, date du passage de l'examen : / /	☐	☐
Avez-vous exercé en qualité d'Agent de Service Hospitalier ? Si oui, précisez dans quelle(s) structure(s) :	☐	☐
Avez-vous exercé en qualité d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de Puériculture ? Si oui, précisez dans quelle(s) structure(s) vous avez travaillé ?	☐	☐
Si vous avez des personnes proches qui travaillent dans des structures de soins, ou si vous avez des liens avec des structures de soins, merci de nous le signaler :		

Dès l'obtention du permis de conduire en cours de formation, merci de le signaler au secrétariat et de fournir la copie de votre carte grise du véhicule ainsi que votre permis de conduire. (*Instruction DGOS/RH1/2010/243 du 5 juillet 2010 et de la Circulaire DGS/PS 3 n°2000-371 du 5 juillet 2000*)

☐ Je sais que j'aurai au moins un stage éloigné des IFMS durant ma formation.

☐ Je m'engage à être mobile pour me rendre en stage, (voiture, covoiturage, transport en commun ...etc)

Nom - Prénom :

Signature de l'étudiant(e) (ou du représentant légal si mineur) :

ATTESTATION D'ASSURANCE

Modèle d'Attestation d'Assurance, couvrant Les Risques Professionnels et la Responsabilité Civile des Stagiaires
Paramédicaux pour l'année 2025-2026

Vous devez être couvert pour les risques mentionnés ci-dessous :

Risques Professionnels :

- Accidents corporels causés aux tiers
- Accidents matériels causés aux tiers
- Dommages matériels

Responsabilité Civile :

- Lors des stages
- Lors des trajets

(En complément de l'assurance souscrite par l'Institut des Formations Paramédicales couvrant les risques professionnels et la responsabilité civile des stagiaires paramédicaux conformément à l'article L.412-8 du Code de la Sécurité Sociale):

Je soussigné (directeur assurance) :

Adresse :

.....
.....

Atteste au nom de la Compagnie d'assurance :

que Madame ou Monsieur :

Inscrit en formation à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, d'Albi, IFSI et IFAS, 6, Impasse François Verdier
81000 ALBI.

Est garanti pour **l'année universitaire 2025-2026** pour l'ensemble des risques mentionnées ci-dessus

Fait à le / /

Signature et cachet de l'assureur :

CERTIFICAT MÉDICAL DE VACCINATION

CONFORME A LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR FIXANT LES CONDITIONS
D'IMMUNISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN FRANCE

Je soussigné, Docteur (Nom-Prénom)

Atteste que l'état vaccinal de M/Mme (Nom-Prénom)

☐ Élève AS

☐ Étudiant IDE

☐ est compatible avec la mise en stage conformément aux conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

☐ n'est pas compatible avec la mise en stage conformément aux conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Fait à le

Signature et cachet du médecin :

L'admission définitive dans un institut de formation préparant au diplôme d'État d'Aide-Soignant ou d'Infirmier est subordonnée à ce certificat.

Textes de référence

- Articles L.3111-1 à L.3111-11 du code de la santé publique (CSP), chapitre 1er: vaccinations.
- Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours)
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiniques
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP

Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales : <https://sante.gouv.fr/>

VACCINATIONS

OBLIGATOIRES

DIPHTERIE TETANOS POLIOMYELITIS

HEPATITE B

RECOMMANDÉES

Selon la calendrier vaccinal en vigueur, pour des professionnels de santé, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre :

**LA COQUELUCHE - LA ROUGEOLE -
LA RUBÉOLE - LA VARICELLE -
LA GRIPPE SAISONNIÈRE - COVID 19**

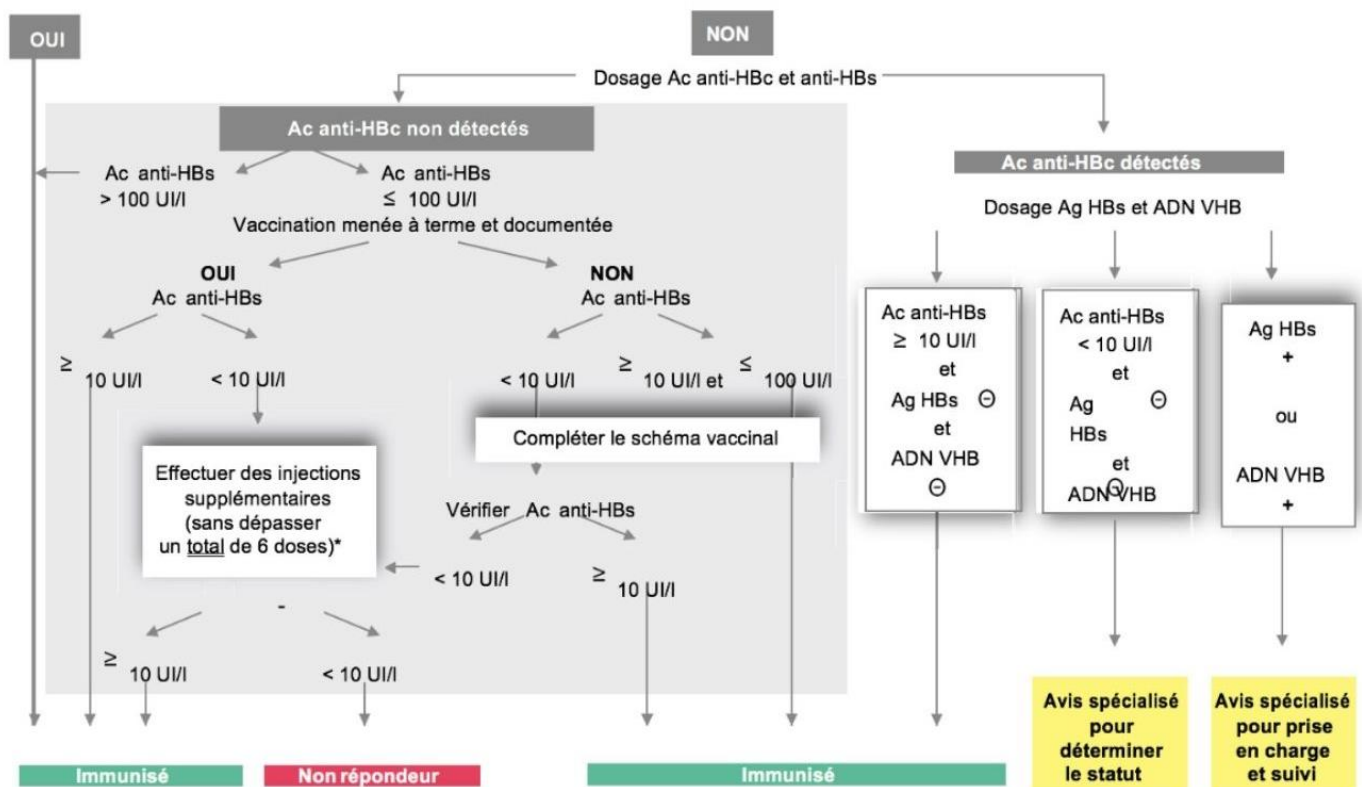
Evolution des marqueurs sérologiques du virus de l'hépatite B et algorithme pour le contrôle de l'immunisation des professionnels de santé.

Le VHB est un virus enveloppé à ADN. L'infection aiguë se traduit initialement sur le plan sérologique par la mise en évidence de l'antigène HBs et d'anticorps anti-HBc de type Ig M. Le diagnostic d'infection chronique repose sur la persistance de la détection de l'antigène HBs 6 mois après l'hépatite aiguë.

(Source : Dr S. Chevaliez, in : Stratégies de dépistage biologique des hépatites virales B et C. Argumentaire. HAS Mars 2011 ; pages 8 et 9 <http://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2011>

[-05/strategies_de_depistage_biologique_des_hepatites_virales_b_et_c_-_argumentaire.pdf](http://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2011-05/strategies_de_depistage_biologique_des_hepatites_virales_b_et_c_-_argumentaire.pdf))

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

EXEMPLE DE CERTIFICAT MEDICAL – MEDECIN AGREE ARS

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE

Je soussigné(e), Docteur _____, médecin agréé sur le département de _____
atteste que M. / Mme : _____, ne présente pas de contre-indication physique et
psychologique à l'exercice de la profession d'infirmier.

Signature et cachet du médecin agréé par l'ARS :

Date : / /

Liste des médecins agréés disponible sur le site de l'ARS : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/medecins-agrees-13>

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

EMPLOYEUR, OPCO OU AUTOFINANCEMENT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026

- ☐ Je suis pris en charge par un EMPLOYEUR,
☐ Je suis pris en charge par un OPCO,
☐ Je m'AUTOFINANCE (étudiant)

Je soussigné(e), (Nom et adresse de la structure ou OPCO ou Etudiant pour un autofinancement) :

.....

Atteste prendre en charge :

- ☐ Les frais pédagogiques,
☐ Le droit d'inscription,
☐ La CVEC de la formation

Conduisant à la formation du Diplôme D'Etat d'Infirmier, dispensée par l'Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, concernant M. ou Mme

Pour information :

Le coût pédagogique de la formation est de 9 100€ par an, (sous réserve de modification), soit 27 300€ pour les 3 ans. Les droits d'inscription universitaire sont de 178€ par an, (sous réserve de modification) soit 534€ pour les 3 ans. La contribution à la Vie Etudiante et de Campus est de 105€ par an, (sous réserve de modification), soit 315€ pour les 3 ans (CNOUS -Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Fait à le / /

Signature et cachet

(pour l'organisme ou la structure)

Signature de l'étudiant

(pour autofinancement)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMPLOYEUR, OPCO

Ce document est à compléter obligatoirement pour pouvoir établir la convention
entre les IFMS et l'employeur et/ou l'OPCO

SI EMPLOYEUR :

Nom de l'établissement :

Nom – Prénom du représentant de l'établissement :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Coordonnées du contact

Nom – Prénom : Fonction :

Adresse mail : Téléphone : ____ _

SI OPCO :

Nom de l'OPCO :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Coordonnées du contact

Nom – Prénom : Fonction :

Adresse mail : Téléphone : ____ _

DEMANDES POUR LA COMMISSION UNIVERSITAIRE ET POUR INFORMATION À LA SECTION PÉDAGOGIQUE (AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE)

1 - DEMANDE DE DISPENSES D'ENSEIGNEMENTS (UEC/UECP/UEM)

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

TITRE 1^{ER} : ACCES A LA FORMATION

Chapitre III : Modalités d'octroi de dispenses d'enseignements

Article 7 : Modifié par Arrêté du 13 décembre 2018 - art. 3

Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au **regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel.**

Pour faire votre demande, un **dossier de validation des acquis** doit être remis auprès de l'Université de Toulouse avec les pièces mentionnées ci-dessous : *(procédure année universitaire 2024/2025 sous réserve de modification)*

- **L'accusé de réception, figurant dans le dossier, complété.**
- **CV détaillé.**
- **Une lettre de motivation** dans laquelle vous indiquerez vos raisons d'entrer en formation, vos attentes vis-à-vis de cette formation, et votre projet pour lequel la formation et le diplôme préparé vous seront utiles (max. 2 pages, non manuscrite).
- **Selon votre situation actuelle:**
 - | **En activité professionnelle:** attestation de travail de votre employeur actuel.
 - | **Demandeur d'emploi:** photocopie de votre carte de demandeur d'emploi.
 - |
- **Les justificatifs de formation:**
 - | Photocopie des diplômes et relevés de notes (y compris du Baccalauréat).
 - | Pour les formations suivies : programme(s) détaillé(s).
 - | Pour les diplômes étrangers: photocopie du diplôme, traduit **éventuellement**, joindre également le programme de la formation suivie, **traduit en français**.
- **Les justificatifs des années d'activité professionnelle** précisant le type de contrat et la durée du temps de travail, l'activité exercée et la période d'exercice (ex: contrat de travail, attestation employeur, etc...).
- **Les justificatifs concernant vos acquis personnels**, d'expériences sociales (associations...) et de formation permettant d'argumenter votre demande.
- **La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité**

Vous rassemblez tous vos documents (dossier de demande pages 1 à 5 + pièces demandées) dans **un seul fichier électronique**. Vous déposez ce dossier sur une plateforme de partage de fichiers (de type « grosfichiers », « WeTransfert », « Dropbox », etc.).

Vous envoyez le lien de ce fichier à

lea.wautelet@univ-tlse3.fr

2 - DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES

Chapitre I : disposition légales

Article 4.1 : créé par l'arrêté du 23/01/2020 - art.1

Les étudiants peuvent solliciter un aménagement de leurs études auprès de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles de l'institut dès lors que leur situation le justifie au titre de l'un des cas de figure suivants :

- **Activités complémentaires aux études**, « [...] artistes et sportifs de hauts niveaux et étudiants exerçant les activités mentionnées à l'article L.611-11 du code de l'éducation. » **A JUSTIFIER**

- **Situations personnelles particulières** « [...] femmes enceintes, étudiants chargés de famille ou en situation de proche aidant, étudiants en situation de handicap, étudiants à besoins éducatifs particuliers, étudiants en situation de longue maladie. » **A JUSTIFIER**

(procédure année universitaire 2024/2025 sous réserve de modification)

(procédure année universitaire 2024/2025 sous réserve de modification)

PROCEDURE SOLLICITATION DU POLE HANDICAP DE L'UNIVERSITE

A compter de cette rentrée, et pour les étudiants de L1 nous convenons d'appliquer la procédure ci-dessous :

1 Demande

- Les étudiants envoient un courriel à l'adresse mail: phe.referent@univ-tlse3.fr, demandant un rendez-vous qui peut se faire en visioconférence ou téléphone, précisant l'IFSI d'étude, soit Albi
- Le pôle handicap étudiant (PHE) propose un RDV à l'étudiant, prévoir environ 30 minutes d'entretien.
- Le PHE oriente également l'étudiant vers le SIMPPS pour prendre rendez-vous avec un médecin universitaire.
- L'étudiant a un entretien avec un médecin du SIMPPS.
- Le SIMPPS transmet les préconisations médicales au PHE.
- Le PHE rédige un arrêté spécifiant les aménagements, il sera ensuite validé par le président de l'UPS.
- Le PHE se charge de transmettre l'arrêté à l'étudiant et à la composante Santé de l'UPS.
- La faculté de santé se charge d'envoyer l'arrêté à Mme Müller aux IFMS d'ALBI.

Les demandes des étudiants sont à transmettre un bon mois avant le début des évaluations au pôle handicap.

Ronan GLOAGUEN
Référént handicap étudiant
UNIVERSITÉ TOULOUSE III - Paul Sabatier
DFVU - Pole Handicap Etudiant
Bâtiment Forum- bureau 34
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 09
Tél. +33 5 61 55 78 80

Validation octobre 2022 par Mme.Carcasses (gestionnaire de scolarité de la licence sciences pour la santé 1er année),

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) (NOM – Prénom) :

Né(e) le : / /

☐ **AUTORISE**

☐ **N'AUTORISE PAS**

Les Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, 6 impasse François Verdier 81000 ALBI, représentés par la directrice Catherine MULLER,

à capter et utiliser mon image (photographies et/ou vidéos prises par le personnel de l'établissement) **et/ou ma voix**, notamment à enregistrer, diffuser, exploiter, celle-ci lors de mes présences sur le site des IFMS d'Albi ou lors d'activités liées à mon cursus au sein des IFMS d'Albi par fixation, reproduction et/ou représentation de celles-ci dans le cadre d'une activité de communication et d'archivage, à des fins notamment pédagogiques, de recherche, culturelles, scientifiques ou historiques, sur tous types de support connus ou inconnus à ce jour (notamment papier, numérique ou électronique)

à effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images et sons lors de projection à but non lucratif ;

à publier ces images et sons sur le web ;

à utiliser ma photo d'identité pour le trombinoscope ainsi qu'à la conserver pour l'archivage.

La présente autorisation est consentie aux IFMS d'Albi pour le monde entier. Elle prend effet à la date de sa signature par cette attestation et est valable pendant toute votre période d'inscription aux IFMS d'Albi et ce même lors de la cérémonie de remise des diplômes. La cession est sans limite de temps.

Elle est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. Vous renoncez par conséquent à réclamer aux IFMS d'Albi et le cas échéant à tout tiers autorisé par elle un quelconque droit d'auteur et/ou d'artiste interprète et une quelconque rémunération ou indemnité. Les IFMS d'Albi disposeront de toute liberté dans le choix des images et/ou des voix, des montages et des coupes éventuelles sous réserve du respect des exclusions prévues par les présentes.

Vous vous engagez à tenter de résoudre à l'amiable et de bonne foi tout différend qui pourrait survenir dans l'interprétation de la présente autorisation en informant la direction de l'établissement. Vous reconnaissez être informé(e) de votre droit de rectification ou de retrait de l'autorisation accordée par information auprès de la direction de l'établissement.

Fait à le / /

Signature de l'étudiant(e) (ou du représentant légal si mineur) précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION DE DIFFUSION DES RÉSULTATS

Je soussigné(e) (NOM – Prénom) :

.....

Né(e) le : / /

☐ **AUTORISE**

☐ **N'AUTORISE PAS**

L'organisme en charge de la diffusion des résultats à publier mes nom et prénom sur internet dans le cadre de la communication des résultats en lien avec ma formation aux IFMS d'Albi.

Fait à

le / /

Signature de l'étudiant(e) (ou du représentant légal si mineur)

précédée de la mention « lu et approuvé »

BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES

Les étudiants en soins infirmiers ont la possibilité de faire une demande de bourses sanitaires et sociales.

Date d'ouverture du site de dépôt de dossier pour les primo entrants (ESI de 1^{ère} année) :

du 2 juin au 31 octobre 2025

Lien du site de dépôt des demandes : <https://del.laregion.fr>

Code établissement : **IFMSALBI2526**

Pour plus d'informations : <https://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>.

INFORMATIONS CVEC

Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération. Montant : 105€ pour l'année universitaire 2025/2026.

La CVEC permet de financer de multiples actions pour améliorer votre vie étudiante.

Pour obtenir votre attestation suivez le lien du site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

INFORMATIONS ET PROCÉDURES D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Une fois votre CVEC acquittée, vous devez obligatoirement vous inscrire à l'Université de Toulouse afin d'obtenir votre certificat de scolarité.

[La plateforme d'inscription n'est pas accessible avec les tablettes ou les téléphones portables](#)

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE :

- Pour les étudiants admis via **Parcoursup** : du 09/07/25 au 03/10/25
- Pour les étudiants admis **Hors Parcoursup** :
 - ➔ Pré-inscription sur e-candidat : du 07/07/25 au 19/09/25
 - ➔ Inscription en ligne : du 09/07 au 03/10

Pour toutes difficultés rencontrées lors de votre inscription à l'Université de Toulouse, vous pouvez contacter le service des inscriptions.

COORDONNÉES :

Mail : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 83 50

PROCÉDURES D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP

Vous avez été admis à l'IFSI via Parcoursup (1ère inscription à l'Université de Toulouse (UT))

1/ AVANT TOUTE INSCRIPTION, ACQUITTEZ-VOUS DE LA CVEC

Pour pouvoir vous inscrire à l'IFSI puis à l'Université, **vous devez vous acquitter de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour un montant de 105€.

Ce montant se substitue à toute autre somme, hormis les frais d'inscription réglés à votre IFSI.

Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible, ni à l'IFSI ni à l'Université de Toulouse.

Cas particulier : les étudiants boursiers de la Région doivent se connecter sur le site de la CVEC et seront automatiquement exonérés des frais de 105€. Une attestation leur sera toutefois attribuée afin de procéder à leur inscription à l'IFSI et à l'université de Toulouse.

2/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'IFSI

Renseignez-vous auprès de votre institut de formation en soins infirmiers pour connaître les démarches exactes.

3/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Les inscriptions seront ouvertes du 09/07/2025 au 03/10/2025

Une fois votre inscription validée auprès de votre IFSI, vous **DEVEZ OBLIGATOIREMENT** vous inscrire à l'Université de Toulouse.

Attention : utilisez Mozilla Firefox ou Chrome sur ordinateur (pas de tablette ou smartphone)

Les autres navigateurs sont incompatibles avec ces services numériques.

N'utilisez pas de navigateurs de type Internet Explorer, Edge ou mobiles pour vous inscrire / réinscrire en ligne.

Attention : vous devez choisir le profil « Soins Infirmiers » et vous n'aurez pas à acquitter les 34€ de frais de BU.

Pour cela vous devez :

1. Vous connecter sur le site d'inscription de l'Université de Toulouse à partir du 09 juillet 2025 pour vous inscrire en ligne : <https://iaprimo.univ-tlse3.fr/iaprimo/>

Inscription Administrative en Ligne

Informations :
Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « Votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran.
La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes. Veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, ...
NOTE D'INFORMATION relative aux traitements de données à caractère personnel : Vous procédez à une inscription ou à une réinscription à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier en qualité d'usager de l'établissement. A cet effet, il vous est demandé de renseigner un formulaire comportant diverses données à caractère personnel relative à votre état civil, vos coordonnées, votre scolarité, votre situation professionnelle et militaire le cas échéant. La communication de ces données est obligatoire, dans le cadre du suivi financier de votre dossier d'inscription, de la préparation de votre rentrée universitaire, ainsi que de l'organisation et la gestion des enseignements

Mentions Légales [Aide](#) [Accessibilité : Non conforme](#)

Merci de vous identifier :
Votre identifiant de préinscription se compose de 10 caractères :

Vous êtes admis(e) via Parcoursup :
Votre identifiant est **P24 + votre n° dossier Parcoursup** (exemple : P24XXXXXX).
(Attention : si votre numéro Parcoursup ne comporte que 6 ou 5 chiffres il faut le faire précéder respectivement de un 0 ou deux 0 (exemple : P240XXXXXX ou P2400XXXXXX)).

Vous êtes admis(e) via E-candidat :
Pour toutes les autres formations de l'Université Paul Sabatier :
Votre identifiant est **EC + votre n° dossier E-candidat UPS** (exemple : ECXXXXXXX).

Vous êtes admis(e) via Mon Master : Votre identifiant est **M4 + les 8 caractères de votre identifiant Mon Master** (exemple : M4XXXXXXX).

Identifiant : **Date de naissance (jjmmaaaa) :**

Identifiant Parcoursup
P25.....

2. Déposer les pièces justificatives en ligne : <https://piweb.univ-tlse3.fr/piweb>

Service numérique des pièces justificatives

INFORMATIONS [Aide](#)
Ce service vous permet de gérer vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription.
Vous pourrez transmettre directement les documents demandés au format numérique.
Il vous permet aussi de suivre l'avancement de leur traitement.

MERCI DE VOUS IDENTIFIER [Aide](#)
Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant

Numéro étudiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

© Copyright amue 2014

- Déposer les pièces justificatives :



Service numérique des pièces justificatives

Université Toulouse III - P Année universitaire 2024/2025
aul Sabatier

N° étudiant : [redacted]
Nom : [redacted] Prénom : [redacted] Né(e) le : [redacted]

[Aide](#)
[Contact](#)
[Accessibilité : Non conforme](#)
[Mentions légales](#)
[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS

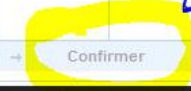
- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1		L'imprimé "Engagement" dûment complété et signé : à télécharger sur le site de l'université https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/engagement-web_1716562156947-pdf		Refusée		02/09/2024 18:37		04/09/2024 15:56	Bonjour, veuillez marquer votre formation à la pla de votre prénom
2		Attestation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus, à vos Nom et Prénom		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
3		Carte Nationale d'Identité (recto-verso) ou Passeport ou Titre de séjour ou Visa (obligatoire pour les étudiants hors UE)		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
4		Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Document obligatoire pour les examens.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
5		Imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles pour les étudiants majeurs": à télécharger sur le site de l'université: http://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complementaires-au-dossier-d-inscription-administrative--584485.kjsp?RH=1181046850877		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
6		Relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent. Pour les diplômés étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
7		Une photo d'identité au format JPG selon les normes indiquées: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			

Ne pas oublier de confirmer à la fin du dépôt des pièces.



Pièces demandées :

- Pièce d'identité recto-verso
- JAPD ou JDC
- Attestation CVEC
- Relevé des notes du baccalauréat
- Imprimé « Engagement web » téléchargeable en ligne : <https://www.univ-tlse3.fr/pièces-complementaires-au-dossier-d-inscription-administrative>
- Imprimé « Recueil du consentement : autorisation d'utilisation des données personnelles » téléchargeable en ligne : <https://www.univ-tlse3.fr/pièces-complementaires-au-dossier-d-inscription-administrative>
- Une photo d'identité au format JPG. Si elle est déposée sous un autre format, elle sera refusée.

3. Créer votre compte numérique UT3 : <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3> qui vous permettra d'accéder à tous les services de l'université.



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER





Compte numérique UT3[J'ai déjà un code PIN](#)☒ Etudiant☐ Personnel ou assimilé☐ Invité☒ Monsieur☐ Madame ?

Vérification de ma saisie

Une fois votre inscription validée par la Scolarité centrale vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>

4. La carte étudiante sera remise par l'intermédiaire de l'IFSI.

PROCÉDURES D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

POUR LES ETUDIANTS ADMIS HORS PARCOURSUP

Vous avez été admis hors Parcoursup : mutation, report d'année...

1/ AVANT TOUTE INSCRIPTION OU REINSCRIPTION, ACQUITTEZ-VOUS DE LA CVEC

Pour pouvoir vous inscrire à l'IFSI puis à l'Université de Toulouse, **vous devez vous acquitter de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour un montant de 105€.

Ce montant se substitue à toute autre somme, hormis les frais d'inscription réglés à votre IFSI.

Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible, ni à l'IFSI ni à l'Université de Toulouse.

Cas particulier :



Les **étudiants boursiers de la Région** doivent se connecter sur le site de la CVEC et **seront automatiquement exonérés des frais de 105€**. Une attestation leur sera toutefois attribuée afin de procéder à leur inscription à l'IFSI et à l'Université de Toulouse.



Les **publics en formation continue** sont exonérés de la CVEC : un **justificatif du statut de formation continue produit par l'IFSI devra être fourni** lors du dépôt des pièces justificatives en ligne (à déposer à la place de l'attestation CVEC).

2/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'IFSI

Renseignez-vous auprès de votre institut de formation en soins infirmiers pour connaître les démarches exactes.

3/ PROCEDEZ A VOTRE PRE-INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Pré-inscription sur la plateforme de candidatures **eCandidat : du 07/07/2025 au 19/09/2025**

<https://ecandidat.univ-tlse3.fr>

Informations obligatoires à saisir par les étudiants :

- Informations personnelles : Nom, Prénom, date de naissance...
- Adresse
- Baccalauréat ou équivalent : année, série, lieu d'obtention
- Candidatures : choix de l'IFSI par site géographique



Les candidatures seront validées par la DFVE au vu de listes transmises par le Département MMP de la Faculté de Santé gérant les cursus paramédicaux.

4/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE A L'UNIVERSITE

Les inscriptions seront ouvertes du 09/07/2025 au 03/10/2025

Pour les étudiants effectuant une première inscription :

Attention : vous devez choisir le profil « Soins Infirmiers » et vous n'aurez pas à acquitter les 34€ de frais de BU.

Attention : utilisez Mozilla Firefox ou Chrome sur ordinateur (pas de tablette ou smartphone)

Les autres navigateurs sont incompatibles avec ces services numériques.

N'utilisez pas de navigateurs de type Internet Explorer, Edge ou mobiles pour vous inscrire / réinscrire en ligne.

Pour cela vous devez :

1. Vous connecter sur le site d'inscription de l'Université de Toulouse à partir du 09 juillet 2025 pour vous inscrire en ligne : <https://iaprmo.univ-tlse3.fr/iaprmo/>

Informations :

Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « Votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran.

La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes. Veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, ...

NOTE D'INFORMATION relative aux traitements de données à caractère personnel : Vous procédez à une inscription ou à une réinscription à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier en qualité d'usager de l'établissement. A cet effet, il vous est demandé de renseigner un formulaire comportant diverses données à caractère personnel relative à votre état civil, vos coordonnées, votre scolarité, votre situation professionnelle et militaire le cas échéant. La communication de ces données est obligatoire, dans le cadre du suivi financier de votre dossier d'inscription, de la préparation de votre rentrée universitaire, ainsi que de l'organisation et la gestion des enseignements

Mentions Légales [Accessibilité : Non conforme](#)

Merci de vous identifier :

Votre identifiant de préinscription se compose de 10 caractères :

Vous êtes admis(e) via Parcoursup :
Votre identifiant est P24 + votre n° dossier Parcoursup (exemple : P24XXXXXXXX).
(Attention : si votre numéro Parcoursup ne comporte que 6 ou 5 chiffres il faut le faire précéder respectivement de un 0 ou deux 0 (exemple : P240XXXXXXXX ou P2400XXXXXXXX)).

Vous êtes admis(e) via E-candidat :
Pour toutes les autres formations de l'Université Paul Sabatier :
Votre identifiant est EC + votre n° dossier E-candidat UPS (exemple : ECXXXXXXXX).

Vous êtes admis(e) via Mon Master : Votre identifiant est M4 + les 8 caractères de votre identifiant Mon Master (exemple : M4XXXXXXXX).

Identifiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Identifiant eCandidat : EC....

2. Déposer les pièces justificatives en ligne : <https://piweb.univ-tlse3.fr/piweb>



[Aide](#)
[Contact](#)
[Accessibilité - Non conforme](#)
[Mentions légales](#)

INFORMATIONS
[? Aide](#)

Ce service vous permet de gérer vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription. Vous pourrez transmettre directement les documents demandés au format numérique. Il vous permet aussi de suivre l'avancement de leur traitement.

MERCI DE VOUS IDENTIFIER
[? Aide](#)

Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant

Numéro étudiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

[→ Continuer](#)

© Copyright amue 2014

- Déposer les pièces justificatives :



[Aide](#)
[Contact](#)
[Accessibilité - Non conforme](#)
[Mentions légales](#)
[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS
[? Aide](#)

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Dupli

- Légende :  Visualiser  Ajouter / Remplacer  Supprimer  Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE
[? Aide](#)

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	 	L'imprimé "Engagement" dûment complété et signé : à télécharger sur le site de l'université https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/engagement-web_1716562156947-pdf		Refusée		02/09/2024 18:37		04/09/2024 15:56	Bonjour, veuillez marquer votre formation à la pla de votre prénom
2		Attestation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus, à vos Nom et Prénom		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
3		Carte Nationale d'Identité (recto-verso) ou Passeport ou Titre de séjour ou Visa (obligatoire pour les étudiants hors UE)		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
4		Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Document obligatoire pour les examens.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
5		Imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles pour les étudiants majeurs": à télécharger sur le site de l'université: http://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative-S84485.kjsp?RH=1181046850877		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
6		Relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent. Pour les diplômés étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
7		Une photo d'identité au format JPG selon les normes indiquées: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			

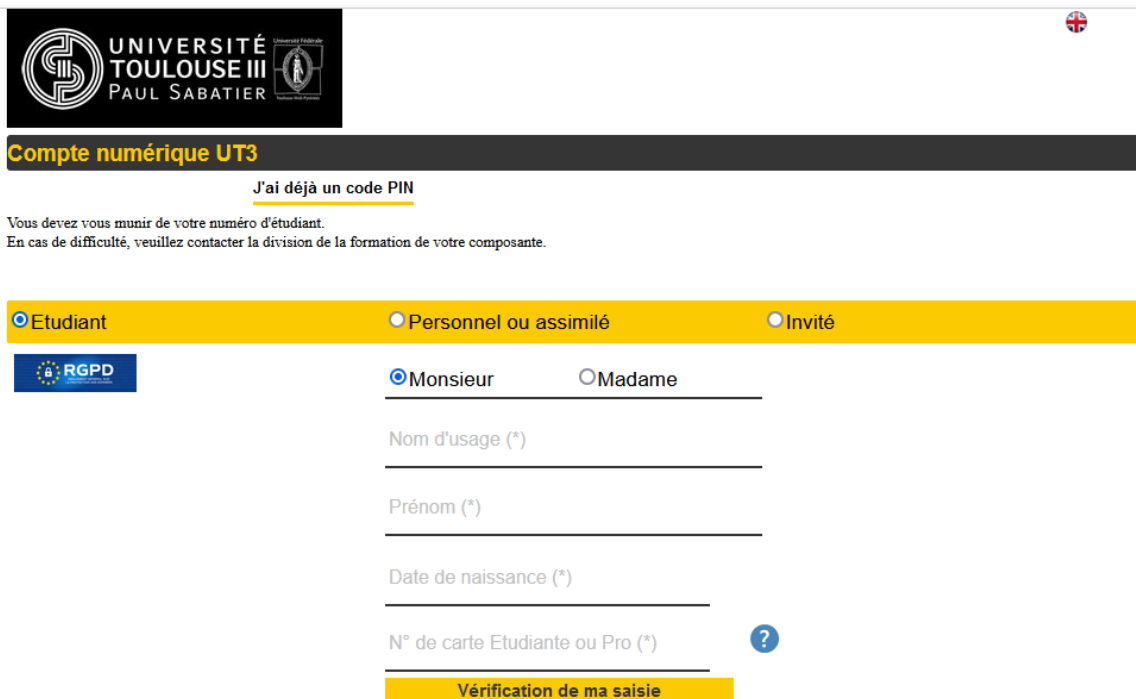
Ne pas oublier de confirmer après le dépôt des pièces.

[Confirmer](#)

Pièces demandées :

- Pièce d'identité recto-verso
- Attestation CVEC (sauf pour les publics formation continue → justificatif délivré par l'institut à déposer à la place de l'attestation CVEC)
- Justificatif BAC ou titre professionnel ou Procès-verbal VA 85
- JAPD ou JDC (uniquement pour les étudiants de moins de 25 ans)
- Imprimé « Engagement web » téléchargeable en ligne : <https://www.univ-tlse3.fr/pieces-complementaires-au-dossier-d-inscription-administrative>
- Imprimé « Recueil du consentement : autorisation d'utilisation des données personnelles » téléchargeable en ligne : <https://www.univ-tlse3.fr/pieces-complementaires-au-dossier-d-inscription-administrative>
- Une photo d'identité format JPG. Elle sera refusée si elle est déposée sous un autre format.

3. Créer votre compte numérique UT3 : <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3> qui vous permettra d'accéder à tous les services de l'université.



Une fois les pièces justificatives validées par la scolarité vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>

4. La carte étudiante sera remise par l'intermédiaire de l'IFSI.

Pour les étudiants en réinscription (ayant déjà été inscrit à l'Université de Toulouse):

Attention : vous devez choisir le profil « Soins Infirmiers » et vous n'aurez pas à acquitter les 34€ de frais de BU

Attention : utilisez Mozilla Firefox ou Chrome sur ordinateur (pas de tablette ou smartphone)

Les autres navigateurs sont incompatibles avec ces services numériques.

N'utilisez pas de navigateurs de type Internet Explorer, Edge ou mobiles pour vous inscrire / réinscrire en ligne.

Pour cela vous devez :

1. Vous connecter sur le site de réinscription de l'Université de Toulouse à partir du **9 juillet 2025** pour vous inscrire en ligne : <https://iareins.univ-tlse3.fr/iareins/etapes/identification.jspx>

The screenshot shows the 'Réinscription en ligne' identification page. At the top, there's a navigation bar with 'Administration', 'Inscriptions', 'Résultats', and 'Plan du site'. A vertical 'IDENTIFICATION' banner is on the left. The main content area has two sections: 'Informations' with a note about the message being taken into account, and 'Merci de vous identifier' with fields for 'Numéro étudiant' and 'Date de naissance (jjmmaaaa)'. A 'Continuer' button is at the bottom. The footer includes links like 'Accueil', 'Nous écrire', 'Plan du site', 'Recherche', and contact information for the Agence de Mutualisation des Universités et des Etablissements.

2. Déposer les pièces justificatives en ligne. : <https://piweb.univ-tlse3.fr/piweb>

The screenshot shows the 'Service numérique des pièces justificatives' page. It features a header with a keyboard image and a navigation menu with 'Aide', 'Contact', 'Accessibilité : Non conforme', and 'Mentions légales'. The main content area has two sections: 'INFORMATIONS' explaining the service and 'MERCİ DE VOUS IDENTIFIER' with fields for 'Numéro étudiant' and 'Date de naissance (jjmmaaaa)'. A 'Continuer' button is at the bottom.

- Déposer les pièces justificatives :



Service numérique des pièces justificatives

Université Toulouse III - P Année universitaire 2024/2025
aul Sabatier

N° étudiant : [redacted]
Nom : [redacted] Prénom : [redacted] Né(e) le : [redacted]

[Aide](#)
[Contact](#)
[Accessibilité : Non conforme](#)
[Mentions légales](#)
[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende :  Visualiser  Ajouter / Remplacer  Supprimer  Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	 	L'imprimé "Engagement" dûment complété et signé : à télécharger sur le site de l'université https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/engagement-web_1716562156947-.pdf		Refusée		02/09/2024 18:37		04/09/2024 15:56	Bonjour, veuillez marquer votre formation à la pla de votre prénom
2		Attestation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus, à vos Nom et Prénom		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
3		Carte Nationale d'identité (recto-verso) ou Passeport ou Titre de séjour ou Visa (obligatoire pour les étudiants hors UE)		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
4		Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Document obligatoire pour les examens.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
5		Imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles pour les étudiants majeurs" : à télécharger sur le site de l'université : http://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative-584485.kjsp?RH=1181046850877		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
6		Relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent. Pour les diplômes étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
7		Une photo d'identité au format JPG selon les normes indiquées : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			

Ne pas oublier de confirmer après le dépôt des pièces.



Pièce demandée :

- Attestation CVEC

Une fois votre inscription effectuée, vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>

Le sticker 2025/2026 sera remis par l'intermédiaire de l'IFSI